

Sommet de l'AES : Discours de Son Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat lors du Premier sommet du Collège des Chefs d'Etats de l'AES

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 09 JUILLET 2024

1602

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Prêche de Chérif Ousmane Madani Haïdara à Abidjan

Yeah Samaké appelle à la paix

et à la tolérance interreligieuse



1^{er} sommet des Chefs d'État de l'AES à Niamey : Le Colonel Assimi Goita assure la première présidence



Démission refusée : Gabriel Attal maintenu reste Premier ministre

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

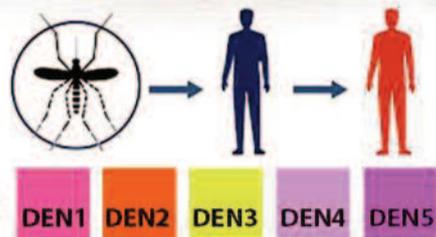


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

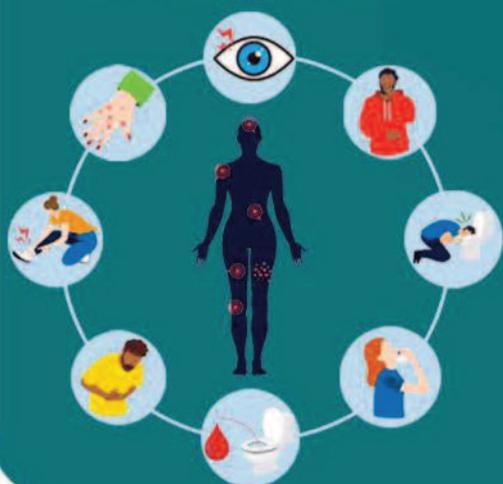


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.12



P.18



P.22



/ Une /

Prêche de Chérif Ousmane Madani Haïdara à Abidjan : Yeah Samaké appelle à la paix et à la tolérance interreligieuse

P.4

/ Brèves /

Les enjeux des prêts de la Banque mondiale pour le Mali : Entre impératifs financiers et souveraineté nationale
 Cour d'assises sur les crimes économiques et financiers : Bakary Togola comme seul gros morceau ?
 Mali-Russie : Enfin, l'accord de défense ?
 Scandale financier à la Mairie de la Commune VI de Bamako : Le BVG révèle des irrégularités de plus de 323 millions FCFA

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /

La Journée mondiale de la métrologie : Célébration et sensibilisation
 Le scandale financier de la SODIMA-SARL : Détournement de fonds et condamnation du comptable SID
 Coopération entre le Mali et l'Algérie : L'Algérie accorde au Mali, pour l'année universitaire 2023/2024, 825 bourses d'études.

P.15

P.17

P.18

/ Politique /

Sommet de l'AES : Discours de Son Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat lors du Premier sommet du Collège des Chefs d'Etats de l'AES.
 Premier sommet des Chefs d'État de l'AES à Niamey : Le Colonel Assimi Goita assure la première présidence

P.22

P.25

/ Culture & société /

Cérémonie d'hommage à Mouhamadou Touré : "tu resteras à jamais dans nos cœurs"

P.28

/ International /

Kenya : La crise de la dette et le spectre du défaut sur l'Afrique Subsaharienne
 Démission refusée : Gabriel Attal maintenu reste Premier ministre

P.30

/ Sport /

Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif du Mali : Habib Sissoko réélu

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Prêche de Chérif Ousmane Madani

Haïdara à Abidjan

Yeah Samaké

appelle à la paix et à la tolérance

interreligieuse



Dimanche soir, 7 juillet 2024, au Stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, une foule enthousiaste s'est rassemblée pour assister au meeting géant de prêche de du guide des Ançar, Chérif Ousmane Madani Haïdara, en présence de son invité d'honneur, l'Ambassadeur Yeah Samaké, membre de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

Dans son discours d'ouverture, Yeah Samaké a exprimé sa profonde gratitude et son humble honneur d'être présent lors de cet événement marquant. Il a souligné la collaboration exceptionnelle qui s'est développée entre lui et Son Éminence, témoignant de leur engagement commun en faveur du bien-être de leurs communautés respectives. Cette collaboration transcende les différences religieuses pour promouvoir la paix et l'harmonie.

Yeah Samaké a mis en avant l'importance du dialogue interreligieux dans un monde où la tolérance et la compréhension mutuelle sont essentielles. Il a plaidé en faveur de la liberté de religion, affirmant que chaque individu devrait pouvoir pratiquer sa foi librement et en paix. Il a souligné que la diversité religieuse est une richesse et que le respect mutuel est la clé d'une coexistence pacifique.

Le président d'honneur du PACP a rendu hommage au leadership désintéressé de Chérif Ousmane Madani Haïdara, soulignant son engagement en faveur de l'humanité et son inspiration pour servir avec compassion et humilité. Il a souligné que le véritable leadership réside dans le service rendu à la communauté, sans distinction de race, religion ou sexe, en améliorant les conditions de vie de tous.

Yeah Samaké a partagé son récent voyage aux États-Unis, où des rencontres de haut niveau ont renforcé sa détermination à promouvoir la paix et la liberté de religion à travers le monde. Ces rencontres ont renforcé les liens et la vision d'un monde meilleur pour tous.

Il a insisté sur l'importance de donner de l'espoir aux plus démunis à travers des actions concrètes, affirmant que "Diriger, c'est Servir". Son discours vibrant a inspiré l'auditoire et renforcé l'engagement en faveur d'un monde de paix, d'harmonie et de liberté religieuse. Il a souligné l'importance de construire des infrastructures essentielles et de promouvoir la paix et la tolérance pour permettre à tous de s'épanouir et de vivre dignement.

L'ancien Ambassadeur du Mali en Inde a pris en exemple l'importance de l'engagement de Chérif Ousmane Madani Haïdara dans la promotion de la paix et de l'harmonie, et exprime des vœux de bénédiction pour lui, sa famille, les membres de Ançardine et tous ceux qui

sont engagés dans la quête de la paix et de l'harmonie.

Il a mis en lumière l'importance de la collaboration et du respect mutuel entre les différentes communautés et religions, et appelle à suivre l'exemple de Chérif Ousmane Madani Haïdara pour construire un avenir meilleur pour les générations futures.

Lire en encadré le discours intégral de Yeah Samaké

■ Karamoko B Keita



Allocution liminaire pour le meeting géant de prêche de son Éminence Chérif Ousmane Madani HAÏDARA au Stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

**Mesdames et Messieurs,
Chers frères et sœurs,**

C'est avec une profonde gratitude et une grande humilité que je me tiens devant vous aujourd'hui, dans ce Stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan archi plein et en présence du Cheick Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, petit-fils du prophète Mohamed (SAW).

Permettez-moi d'exprimer ma plus sincère gratitude pour la collaboration symbiotique qui s'est développée entre son éminence et moi-même, membre de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Cette collaboration est un témoignage éloquent de notre engagement commun à œuvrer pour le bien-être de nos communautés, transcendant les différences religieuses pour promouvoir la paix et l'harmonie.

Chers frères et sœurs,

Nous vivons dans un monde où le dialogue interreligieux est essentiel. Il est vital de promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle, affirmant que chaque individu doit pouvoir pratiquer sa foi librement et en paix. C'est ainsi que nous démontrons que la diversité religieuse est une richesse et que le respect mutuel est la pierre angulaire de la coexistence pacifique.

Estimé Cheick Ousmane Madani Haidara, chers frères et sœurs de la famille chérifienne, Chers invités,

La liberté de religion est un droit fondamental que nous devons défendre avec vigueur. En garantissant cette liberté, nous construisons une société plus juste et équitable, où chacun peut s'épanouir pleinement sans crainte de discrimination. Mon engagement en faveur de cette liberté est un reflet de ma vision d'un monde où règnent la paix et l'harmonie.



Chers invités, chers amis des Ançar,

Le leadership du Guide Chérif Ousmane Madani HAÏDARA est un exemple éclatant de service désintéressé. Son dévouement à la cause de l'humanité inspire chacun d'entre nous à servir avec compassion et humilité. Son leadership démontre que la véritable caractéristique d'un dirigeant réside dans le service rendu à la communauté sans distinction de race, de religion ou de sexe, et dans l'amélioration des conditions de vie de ceux qui nous entourent.

Mesdames et messieurs,

Récemment, nous avons eu l'honneur de nous rendre aux États-Unis, où nous avons eu des rencontres de haut niveau au Département d'État, à l'Institut pour la Paix et à l'Institut International pour la Liberté de Religion. Ces rencontres ont renforcé notre détermination à promouvoir la paix et la liberté de religion à travers le monde. Elles nous ont également permis de renforcer nos liens et de mutualiser nos visions d'un monde meilleur.

Cher frères et sœurs,

Permettez-moi de souligner que l'espoir que nous donnons aux plus démunis à travers

nos actions constitue un moyen extrêmement important pour mes partenaires et moi de servir mes parents. Car pour nous, « Diriger c'est Servir. » En œuvrant pour construire des infrastructures essentielles et en promouvant la paix et la tolérance, nous offrons à ceux qui en ont le plus besoin une chance de s'épanouir et de vivre dignement.

Mesdames et messieurs,

En conclusion, je remercie encore une fois de plus le Guide Chérif Ousmane Madani HAÏDARA pour sa constante disponibilité pour le dialogue interreligieux et sa vision partagée d'un monde de paix, de tolérance et de progrès. Que ses efforts continuent d'inspirer et de guider les générations à venir. Que Dieu le bénisse ainsi que sa famille et tous les membres de Ançardine et le guide dans notre quête de paix et d'harmonie.

**Excellence Yeah Samaké
Président d'Honneur du PACP
Ancien Ambassadeur du Mali
Ancien Maire de OUËLESSÉBOUGOU**

■ Mame Diarra Diop



Bonjour Casa...
Gouvernance des frontières, trafic de migrants, traite des êtres humains. Nous voici ici deux jours pour évoquer la coopération Maghreb-Sahel et UE en matière de gestion concertée des flux migratoires. Le témoignage d'Assetou, victime de souffrances et de tortures entre le Mali et la Libye est terrifiant sur ce que peuvent vivre les subsahariens dans le désert. La migration est un phénomène aussi vieux que le monde mais ses chemins sont tortueux. Demain j'interviendrai sur les partenariats renouvelés entre le Maghreb, le Sahel et l'UE sur la gestion des frontières
#KasPoldiMed



■ ZOUGLOU_COUPE_DECALE (Gnanhi.CI)



Suggestions • Son2baby relais • •
Eboue Emmanuel : " Didier Drogba a pensé à son jeune frère que je suis, depuis que j'ai créé mon club, il a été la seule personne à m'envoyer des matériels, il m'a envoyé des ballons, il m'a envoyé des équipements, je suis content (...) Et puis, il m'a dit que ce n'est pas encore fini". (La3)



■ Lelewal TV



La mise au point de la LONASE, après les rumeurs de licenciements massifs



Réponse aux Informations Erronées sur des Licenciements

Il nous a été donné de constater des informations récemment relayée à travers la presse et selon lesquelles notre institution aurait prévu de licencier 500 employés. Nous souhaitons rétablir la vérité : il ne s'agit en aucun cas de licenciements, mais de contrats arrivant à terme pour un nombre de 173 prestataires.

En effet, ces 173 prestataires disposaient de contrats de prestation avec la LONASE, et ces contrats arrivent à terme à la fin du mois de juillet. Conformément à nos obligations légales et dans un souci de transparence, un préavis d'un mois a été envoyé à ces prestataires pour les notifier que la Direction Générale n'avait pas l'intention de renouveler ces contrats. Cette décision s'inscrit dans une démarche de rationalisation du personnel et de gestion efficace des ressources humaines.

Nous tenons à souligner que cette démarche a été réalisée dans le strict respect de la législation en vigueur et des conventions collectives. Aucun droit n'a été violé et toutes les procédures légales ont été scrupuleusement respectées. La LONASE est pleinement consciente des difficultés que cette décision peut engendrer, mais le contexte actuel nous y oblige.

La LONASE reste fermement engagée dans son rôle de soutien au développement national, notamment à travers le sport et d'autres initiatives sociétales. Nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de notre personnel et de nos partenaires, tout en adaptant nos stratégies pour répondre aux défis contemporains.

Nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires pour leur compréhension et leur soutien continu.

Enfin, nous invitons la presse à faire preuve de professionnalisme et plus de responsabilité en se rapprochant de nos services pour toute clarification et vérification avant toute diffusion d'informations.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre service de communication.

Direction Générale de la LONASE

■ Daouda Bakary Kone



La région de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a témoigné d'un bond impressionnant dans sa production industrielle en mai 2024, avec une augmentation de 9,2%.

■ MEDIA PRO ML



On vs a toujours dit de ne pas faire Coup d'état (M5-RFP) mais voici la conséquence . Maintenant A ye aw ka barakèlew ladjè. MCA sr MCA

■ Alima Dioba Togola



Le Prophète paix et salut sur lui n'est pas un comédien et ne le sera jamais. Même si être comédien n'est pas une insultes pour ceux qui exercent ce métier avec amour et respect. Svp n'insultez pas ces hommes et femmes de culture.

Ils sont Musulmans ou Chrétiens et ils ont tous fait pour mettre la joie dans nos cœurs.

Des pères et mères de famille, les artistes sont pour la paix et la cohésion sociale.

Ils méritent respect et considération

Ne l'oublions pas svp.

Bè ni ka bara ni de yé anw ta yé.

Aye Yafa.



■ Bakary Coulibaly

La CEDEAO reste la meilleure organisation sous régionale en Afrique.



■ Yacine Idriss Diallo

Chers tous !

Cette seconde moitié de l'année 2024, il est temps de renouveler notre énergie et notre détermination. Voici cinq conseils que je vous partage pour aborder les prochains mois avec optimisme et efficacité.

Définissez vos priorités personnelles et professionnelles : Prenez un moment pour réfléchir à ce qui est vraiment important pour vous. Identifiez vos priorités tant sur le plan personnel que professionnel, et concentrez vos efforts sur ce qui compte le plus. Prenez soin de votre équilibre vie-travail : Assurez-vous de maintenir un bon équilibre entre vos responsabilités professionnelles et votre vie personnelle. Adoptez une routine d'exercice physique : Intégrer le sport dans votre quotidien est essentiel pour votre bien-être.

Faites preuve de gratitude au quotidien : Prenez le temps chaque jour de reconnaître et d'apprécier les petites choses positives de votre



vie. Engagez-vous à apprendre continuellement: Ne cessez jamais d'apprendre et de vous développer. Chaque nouvelle compétence vous rapproche de vos objectifs.

Ensemble, faisons de ces prochains mois une période de croissance, de réussite et de satisfaction personnelle.



■ Sambou Sissoko



Le match de la CEDEAO vs AES rappelle le match récent de la CAN entre la Côte d'Ivoire et le Mali. C'est à la dernière minute...

■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #URGENT

L'ancien ministre de la Justice Me Mohamed Ali Bathily placé sous mandat de dépôt.

Interpellé vendredi dernier puis placé en garde à vue dans les locaux de la brigade d'investigations judiciaires de Bamako, l'ancien garde des sceaux a été présenté ce lundi à un juge du tribunal de grande instance de la commune V du district de Bamako, puis placé sous mandat de dépôt à la MCA.

La suite dans le Journal Le Soft





UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
Commission des Affaires Africaines
CAAF
Ordre des Notaires du Mali



APPEL A CONTRIBUTION

Mélanges offerts à Maître Gaoussou HAIDARA

I. CONTEXTE

Le notaire est un acteur important du monde du droit. Son intervention dans les opérations et actes juridiques est gage de crédibilité et de sécurité juridique. La place de premier rang accordée à l'acte notarié dans les transactions civiles et commerciales en est l'éclatante illustration.

La fonction de notaire a cependant connu des débuts tumultueux à l'indépendance du Mali. Mal perçue par les nouvelles autorités, elle sera purement et simplement suspendue. Aussi et jusqu'en 1979, le domaine notarial est-il resté désert et sans officiants. C'est dans ce contexte que Maître Gaoussou HAIDARA s'est dédié pour la renaissance et la valorisation de la profession notariale en donnant à la profession ses lettres de noblesse. Ses efforts vont rapidement porter leurs fruits.

Les efforts du grand Maître ne se sont pas arrêtés aux frontières du Mali. Sa contribution au rayonnement de la profession sur le plan international est indéniable. C'est ainsi qu'il occupa les fonctions de Président de la Commission des Affaires Africaines du Notariat Latin (CAAF) et de Conseiller Exécutif de l'Union Internationale du Notariat.

Dans ce contexte, l'Ordre des notaires du Mali de concert avec les milieux académique et juridique a décidé d'organiser un hommage exceptionnel à la dimension de ce grand professionnel qui cumule aujourd'hui plus de 50 ans d'exercice dans la profession.

II. SPECIFICITE DE L'APPEL A CONTRIBUTION

L'Ordre des notaires du Mali, à travers ces mélanges, entend offrir à Maître Gaoussou HAIDARA des contributions scientifiques liées au droit privé, en général et au droit notarial, en particulier.

Dans cette optique, un accent particulier sera mis sur la place du notaire dans le monde du droit ainsi que les défis et mutations de la profession dans un monde de plus en plus globalisé. Les contributions doivent avoir un lien avec le notariat ou présenter un intérêt pour la profession de notaire.

Pour atteindre cet objectif, les initiateurs ont décidé de mettre en synergie les universitaires et praticiens maliens (avocats, banquiers, notaires, huissiers, juristes d'affaires et/ou d'entreprises, doctorants dédiés) susceptibles de manifester un intérêt à contribuer au projet.

III. AXES THEMATIQUES

Les contributions peuvent s'articuler autour des axes ci-après :

Axe 1. Statut du notaire, accès et organisation de la profession ;

Axe 2. Notariat et services publics de l'État ;

Axe 3. Notariat et contrat ;

Axe 4. Notariat et droit des sociétés ;

Axe 5. Notariat et droit de la famille ;

Axe 6. Notariat et droit des successions ;

Axe 7. Notariat à l'ère du numérique ;

Axe 8. Notariat malien et système international du notariat ;

Axe 9. Responsabilité du Notaire.

IV. CHRONOGRAMME ET DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Lancement de l'appel à communication : **28 juin 2024** ;
- Les contributions (le thème et un résumé d'une demi-page version numérique) doivent être adressées à la coordination scientifique mail : bouboukeita2@gmail.com avec cc gakkissima@gmail.com, au plus tard le 15/07/2024 ;
- Les contributeurs retenus en seront informés au plus tard le 10/08/2024 ;
- Les contributions définitives (version numérique) devront parvenir au plus tard le 10/09/2024 à minuit ;
- La journée scientifique dédiée à la présentation des contributions est prévue dans la dernière quinzaine du mois de novembre 2024 ;
- La publication des mélanges interviendra au plus tard la fin du premier trimestre de l'année 2025.

V. COMITE SCIENTIFIQUE

Boubou KEITA, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, Avocat au Barreau de Paris (**Président**) ;

Kissima GAKOU, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako ;

Ahmadou TOURE, Docteur en droit des affaires et droit économique de l'Université Paris 13, Notaire, Président honoraire de l'Ordre des notaires du Mali ;

Demba KONE, Notaire.

Les enjeux des prêts de la Banque mondiale pour le Mali : Entre impératifs financiers et souveraineté nationale



Le processus d'octroi de prêts par la Banque mondiale aux pays est un sujet complexe et crucial pour le développement économique. En effet, ces prêts sont soumis à des critères stricts et à des conditionnalités spécifiques qui doivent être respectés par les pays demandeurs. Dans le cas du Mali, le Ministre des Finances, Alhousseini Sanou, a réussi à obtenir un prêt de 60 millions de dollars pour faire face aux défis liés aux délestages, grâce à des négociations intenses avec la Banque mondiale.

Cependant, ces prêts ne sont pas exempts de controverses. En effet, le Ministre de l'Économie et des Finances a exprimé des préoccupations concernant les conditionnalités imposées par la Banque mondiale, les jugeant contraires à la Constitution malienne et aux principes de souveraineté nationale édictés par le Président de la transition. Cette situation soulève des interrogations sur la capacité des pays emprunteurs à préserver leur souveraineté tout en acceptant les conditions strictes des bailleurs de fonds internationaux.

Par ailleurs, la décision du Ministre de continuer à régler le paiement du carburant du Niger avec les fonds de la Banque mondiale soulève des questions sur la diversification des partenaires financiers du Mali. En effet, une dépendance excessive envers les bailleurs de fonds occidentaux peut restreindre la marge de manœuvre du pays et compromettre sa souveraineté économique.

Il est essentiel pour les autorités maliennes de trouver un équilibre entre les exigences financières et le respect de la souveraineté nationale. La diversification des partenaires et des sources de financement pourrait offrir au Mali une plus grande autonomie dans la gestion de ses affaires économiques et renforcer sa position sur la scène internationale.

Les prêts de la Banque mondiale au Mali soulèvent des questions fondamentales sur la souveraineté nationale, la diversification des partenaires et la durabilité des politiques économiques. Il est crucial pour le pays de trouver des solutions équilibrées qui répondent à ses besoins de développement tout en préservant son indépendance et sa dignité sur la scène internationale.

Fatou Sissoko

Cour d'assises sur les crimes économiques et financiers : Bakary Togola comme seul gros morceau ?



Ouverte le 1er juillet, la 1ère session consacrée aux crimes économiques et financiers de la Cour d'Assises continuera, en principe, jusqu'au 30 Août 2024. Ainsi, les affaires enrôlées sont au nombre de 51 impliquant 181 accusés. Parmi ces dossiers, il a certes des menus fretins, mais y figure également celui contre l'ancien Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Bakary Togola dont le procès est programmé du lundi 19 au vendredi 30 Août 2024.

Il y a des dossiers importants qui passeront au crible pendant cette session. Mais force est de l'admettre, qu'ils n'auront pas la même médiatisation que l'affaire dite Bakary Togola et autres. Au nombre de ces dossiers qui ne dresseront pas dans le boxe des accusés ni des hauts cadres encore moins de personnalités connues, on peut citer entre autres ceux du Ministère de l'Energie et de l'Eau ; du Centre International de Conférences de Bamako (CICB) impliquant son directeur de l'époque, Paul Ismaël Boro ; de la Mairie de la Commune II du District de Bamako ; de l'EDM-sa . On y compte aussi au rôle, les dossiers de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) ; des Aéroports du Mali (à ne pas confondre avec celui de Sécuriport) ; de l'Office de Produits Agricoles du Mali (OPAM)...

En effet, les accusés de cette session sont au nombre de 181 dont 15 femmes. Parmi ceux-ci, 18 étaient détenus au sein desquels on compte une femme. Les natures des infractions sont les suivantes : 18 Atteintes aux biens publics ; 3 Blanchiment de capitaux et 30 Faux, usage de faux, escroquerie et abus de confiance.

A noter que l'affaire dite Bakary Togola et autres, qui est d'ailleurs le dernier dossier de la session est dans le lot des crimes d'Atteinte aux biens publics et Complicité, faux et usage de faux portant sur la somme de 9 milliards sur un montant de 13 milliards de FCFA au détriment de la Confédération des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton du Mali (C-SCPS), allant de 2013 à 2019.

Mariam Sissoko
Source: Le Sursaut

Mali-Russie : Enfin, l'accord de défense ?



Lors de sa dernière séance plénière de la session ordinaire d'avril 2024, présidée par son président, colonel Malick Diaw, le jeudi 4 juillet 2024, dans la salle Djéli Baba Sissoko du CICB, le conseil national de transition a accordé le feu vert au projet de loi, autorisant la ratification de l'accord sur la coopération militaire et technique, signé à Moscou, le 25 mars 2003, entre le Mali et le gouvernement de la fédération de Russie. Initié par le ministre de la défense et des anciens combattants, col Sadio Camara, ce projet de loi revêt une importance de premier ordre, dans les relations entre les deux pays, surtout dans le contexte actuel.

Cet élan, faut-il le rappeler, impulsé par la Russie, à travers son ambassade, qui a saisi le ministère en charge des Affaires étrangères, en vue de la ratification de l'accord militaire signé entre le Mali et la Russie. Depuis quelque temps, la Russie et le Mali regardent dans la même direction sur le plan militaire, avec la même «loupe» qui guette les terroristes. L'entrée en vigueur dudit accord s'inscrit dans cette dynamique selon le ministre porteur du projet, Col Sadio Camara.

L'accord concerne l'exploitation, la réparation et la modernisation des armements et des matériels de guerre livrés au Mali. Il prévoit également d'autres services à caractère militaire et technique, la formation des spécialistes pour la réalisation des programmes communs dans le domaine de la coopération militaire et technique, la formation des spécialistes militaires dans les écoles russes appropriées, en tenant compte des besoins et des potentialités des parties.

Non seulement les Conseillers nationaux ont approuvé à l'unanimité avec 130 voix le contenu du document, ils ont en outre suggéré au gouvernement d'être encore plus ambitieux, en élargissant la coopération militaire avec la Russie sur d'autres domaines de coopération militaires, pour davantage autonomiser l'outil de défense national. Faut-il y voir l'émergence d'une industrie de munitions au Mali dans les jours à venir? Nombreux sont convaincus les observateurs que la véritable souveraineté passe aussi par la capacité de l'Etat à disposer de sa propre vraie fabrique de munitions. Manifestement satisfait, le ministre de la défense et des anciens combattants a répondu à certains conseillers. Il a surtout indiqué que la confiance et la transparence restent le gouvernail des relations avec la Russie. Il leur a donné l'assurance que toutes les dépenses effectuées au niveau de son département sont justifiées et que les documents y afférents existent.

Ousmane Tangara

Scandale financier à la Mairie de la Commune VI de Bamako : Le BVG révèle des irrégularités de plus de 323 millions FCFA



Un récent rapport du Bureau du Vérificateur Général a mis en lumière des pratiques financières et administratives douteuses à la Mairie de la Commune VI du district de Bamako pour la période de l'exercice 2019 à 2022. Selon ce rapport, un montant total d'irrégularités financières s'élevant à 323 873 245 FCFA a été identifié, mettant en lumière une gestion défailante et peu transparente des finances de la mairie. Parmi les constatations du Vérificateur Général, il a été relevé que certains Maires délégués n'ont pas déclaré les recettes provenant des célébrations de mariage. En effet, le montant total des recettes non déclarées et non perçues, provenant des mariages célébrés et non enregistrés dans les livres de recettes officiels, s'élève à 58 836 700 FCFA. Cette omission soulève des questions sur la transparence et l'intégrité de la gestion des fonds publics au sein de la mairie.

Face à ces révélations choquantes, un collectif de jeunes de la Commune VI, dirigé par Badra A Koïta, a exigé la mise en place d'une délégation spéciale pour enquêter sur ces irrégularités et assurer une gestion plus transparente et responsable des finances municipales. Cette demande souligne l'indignation et la volonté de la population locale de voir la lumière faite sur ces pratiques condamnables et de garantir une gestion plus rigoureuse et éthique des ressources publiques. Ce scandale financier à la Mairie de la Commune VI de Bamako soulève des préoccupations majeures quant à la bonne gouvernance et à la gestion des deniers publics au niveau local. Il met en lumière la nécessité d'une surveillance accrue et d'une reddition de comptes rigoureuse pour assurer la transparence et l'intégrité dans la gestion des ressources publiques.

Ibrahim Sanogo

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**



La Journée mondiale de la métrologie : **Célébration** et sensibilisation

La Journée mondiale de la métrologie a été célébrée cette année le 20 mai. Cet événement a été l'occasion pour l'Agence Malienne de Métrologie (AMAM) d'organiser une rencontre le vendredi 28 juin, axée sur le thème de "La durabilité". La cérémonie, présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Adama Yoro Si-

dibé, a réuni un nombre important de personnalités, parmi lesquelles le Directeur Général Adjoint de l'AMAM, Drissa Daou.

La métrologie, science de la mesure visant à garantir la fiabilité des résultats de mesure, est au cœur de cette célébration annuelle. La Convention du Mètre, signée en 1875, est com-

mémorée chaque 20 mai pour souligner l'importance de cette discipline dans notre quotidien.

L'AMAM a profité de cette journée pour sensibiliser les autorités politiques, les acteurs économiques et les consommateurs sur l'importance de la métrologie, omniprésente dans tous les domaines de notre vie. Le thème de cette édition met en lumière le rôle crucial de la métrologie dans le développement d'une économie solide et d'un environnement durable.

Le Directeur Général Adjoint Daou a souligné le manque de connaissance de la métrologie par les Maliens, y compris les opérateurs éco-

nomiques, malgré les avantages qu'elle offre. L'AMAM travaille sur des innovations telles que l'accréditation des laboratoires pour des prestations reconnues à l'échelle internationale, mais doit faire face à des difficultés techniques et administratives, notamment la méconnaissance de la métrologie et de ses activités.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce a souligné l'importance de la métrologie dans la promotion d'une économie et d'un environnement durables à l'échelle mondiale. La mesure de la consommation énergétique, la gestion des ressources, l'identification des sources de pollution sont des éléments essentiels pour un développement durable.



La métrologie joue un rôle crucial dans notre société et sa promotion est essentielle pour garantir des mesures fiables, soutenir une économie solide et préserver notre environne-

ment pour les générations futures. Elle est également cruciale dans la conception d'options de transport durables en permettant une mesure précise des émissions des véhicules et de la consommation de carburant. Ces données précises sont essentielles pour évaluer l'impact environnemental des véhicules et développer des solutions de transport respectueuses de l'environnement.

De même, dans le domaine de la fabrication et de la gestion des déchets, la métrologie est indispensable pour évaluer et améliorer les processus de production et de traitement des déchets. En mesurant précisément les flux de matières premières et de déchets, les entreprises peuvent identifier les sources de gaspillage et mettre en place des mesures d'optimisation pour réduire leur impact environnemental.

En respectant les normes de la métrologie, les propriétaires d'instruments de mesure assurent la fiabilité et la précision des mesures effectuées, éléments cruciaux pour des prises de décision éclairées en matière d'environnement et de durabilité. En garantissant la traçabilité et la validité des mesures, la métrologie renforce la confiance dans les données et favorise l'amélioration continue des processus.

La métrologie représente un pilier essentiel d'une économie durable et respectueuse de l'environnement. En évaluant avec précision les impacts environnementaux des activités humaines, elle permet de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des solutions efficaces pour préserver notre planète pour les générations futures.

Mohamed N'Diaye

Journée mondiale de la métrologie



Le scandale financier de la SODIMA-SARL : Détournement de fonds et condamnation du comptable SID



Le scandale financier qui a secoué la Société de Distribution Industrielle du Mali (SODIMA-SARL) a mis en lumière les agissements frauduleux de l'ancien Agent comptable et assistant de la Cheffe Comptable, Sory Ibrahima Diarra (SID). Ce dernier a été reconnu coupable d'avoir détourné la somme colossale de 1 milliard 243.823.849 FCFA au détriment de la société qui l'employait, au profit de sa propre entreprise, la SONETRA-SARL.

Les faits remontent à 2018, lorsque le détournement a été découvert et SID a été placé sous mandat de dépôt le 6 juin de la même année. Après un examen minutieux de son dossier lors d'une session de la Cour d'Assises spéciale sur les crimes économiques et financiers le jeudi 4 juillet, le comptable SID a été reconnu coupable de faux, usage de faux en écriture, corruption, soustraction de biens, recel des produits d'infractions et complicité. Il a été condamné à une peine de 10 ans de prison, assortie de l'obligation de rembourser la somme détournée et de verser 100 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts à la SODIMA-SARL.

Le détournement de fonds orchestré par SID a eu des répercussions importantes sur la société et a mis en lumière des pratiques frauduleuses au sein de l'entreprise. En effet, il a transféré illégalement des fonds de la SO-

DIMA-SARL vers son entreprise personnelle, causant ainsi un préjudice financier considérable à son employeur.

L'affaire a également impliqué d'autres acteurs, tels que la Cheffe Comptable de l'époque, Mme Traoré Madoucou Coulibaly, et un cadre de banque nommé Boucari Adjeda Traoré. Ces co-accusés ont finalement été acquittés faute de preuves suffisantes à leur encontre.

Le scandale a éclaté lorsque le Directeur Général Adjoint de la SODIMA-SARL a demandé à la Cheffe Comptable de procéder à une opération de nivèlement de comptes entre deux banques. C'est à ce moment-là que des irrégularités ont été découvertes, notamment des chèques en suspens et des montants anormaux. La vigilance de la Cheffe Comptable a permis de mettre en lumière les agissements frauduleux de SID, qui avait émis des chèques falsifiés à son avantage.

Ce scandale financier a non seulement ébranlé la confiance au sein de la SODIMA-SARL, mais il a également souligné l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance au sein des entreprises. La condamnation de SID et l'acquittement de ses co-accusés marquent un tournant dans cette affaire qui restera gravée dans les mémoires comme un avertissement contre la corruption et les malversations financières.

Il s'agit d'une affaire grave de fraude et de corruption qui nécessite une enquête approfondie pour établir les responsabilités de chacun des accusés. À l'issue d'une série d'auditions et de débats, l'accusé SID a été reconnu coupable par un jury composé exclusivement de magistrats spécialisés. En conséquence, il a été condamné à 10 ans d'emprisonnement, assortis du remboursement de la somme détournée et du paiement de 100 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts. En revanche, ses deux co-accusés, Madame Traoré Madoucou Coulibaly et Boucari Adjeda Traoré, qui étaient également non détenus, ont été acquittés par la Cour faute de preuves suffisantes établissant leur culpabilité. Par conséquent, ils ont pu regagner leurs domiciles. Cette décision de justice illustre l'importance de la présomption d'innocence et de la nécessité d'une preuve irréfutable pour établir la culpabilité au-delà de tout doute raisonnable.

Fatou Sissoko



Coopération entre le Mali et l'Algérie : L'Algérie accorde au Mali, pour l'année universitaire 2023/2024, 825 bourses d'études.



Chaque année, le 5 juillet, la fête de l'indépendance de la République démocratique et populaire d'Algérie est célébrée. Cette journée est marquée par des cérémonies glorifiant l'histoire de la lutte menée par ses citoyens pendant 8 ans contre l'occupation coloniale française, qui a duré 132 ans et a pris fin officiellement ce jour-là. A l'occasion du 62e anniversaire de son indépendance le 5 juillet 2024, la mission diplomatique algérienne au Mali, dirigée par le

Ministre conseiller SEM Abdelatif GUIA, a commémoré cette journée de souveraineté en compagnie des membres de sa communauté au Mali, ainsi que des citoyens maliens, sous la direction de l'Ambassadeur Seydou Coulibaly, secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali.

Lors de la réception organisée par le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Algérie au Mali

pour célébrer le 62e anniversaire de l'Indépendance Nationale, également appelée fête de la jeunesse, deux discours élogieux ont été prononcés, mettant en avant l'histoire glorieuse des martyrs de l'Algérie libre et indépendante, ainsi que la fraternité entre l'Algérie et le Mali.

Pour tout Algérien, commémorer cette fête qui leur est chère est l'occasion de rendre hommage aux martyrs tombés au champ d'hon-



neur. Cette date symbolise le point culminant de la lutte acharnée menée par leur peuple héroïque pendant cent trente-deux ans pour se libérer de l'emprise coloniale. Malgré les sacrifices importants consentis pendant plus d'un siècle, leurs ancêtres étaient présents lors de la nuit du 1er novembre 1954. La Glorieuse Révolution de libération nationale a abouti, au prix de nombreux martyrs et autres sacrifices, à la proclamation de l'indépendance le 5 juillet 1962. Leur combat armé pour la libération nationale a contribué à l'indépendance de plus de dix pays africains, obligeant ainsi l'occupant à concentrer ses efforts sur le maintien de l'Algérie, joyau de ses colonies. Cette réalité réfute les allégations selon lesquelles l'indépendance de leur pays était en faveur du colonisateur. En effet, pour l'Algérien, le mérite en revient d'abord à Dieu, au peuple algérien combattant, ainsi qu'aux peuples frères et amis, y compris le peuple frère du Mali, qui ont apporté leur soutien pour que le rêve d'indépendance devienne réalité.

Pour le Ministre conseiller, chargé d'affaires SEM Abdelatif GUIA, la nouvelle Algérie, sous la Présidence de SEM Abdelmadjid TEBBOUNE : un fervent défenseur de la mémoire nationale et de l'avancement de l'Algérie

Sous la direction du Président Abdelmadjid TEBBOUNE, l'Algérie progresse avec assurance pour renforcer les acquis obtenus depuis son

indépendance, en vue de devenir un État démocratique et social, conformément à la Déclaration du 1er novembre 1954. Aujourd'hui, l'Algérie, un pays uni, bénéficiant de la cohésion de son peuple, de la puissance de son Armée héritée de l'Armée de Libération Nationale, et d'une économie solide, aspire à devenir un pôle économique régional en Afrique, dans le monde arabe et en Méditerranée.

Le chargé d'affaires SEM Abdelatif GUIA souligne que le Mali est un pays frère et ami de l'Algérie, entretenant depuis l'Antiquité des liens de fraternité, d'amitié, de solidarité, de bon voisinage et de coopération. Ces relations sont fondées sur les principes essentiels de leur politique étrangère, régulièrement rappelés par le Président de la République SEM Abdelmadjid TEBBOUNE. Ils incluent le respect de l'intégrité territoriale du Mali, l'inviolabilité de ses frontières coloniales, l'unité nationale et la souveraineté, conformément au principe de non-ingérence dans les affaires internes des États énoncé par la Charte des Nations Unies. En ce qui concerne les pays de la région du Sahel, dont le Mali, l'Algérie s'engage pleinement à maintenir la paix et à favoriser le développement économique.

Le Président algérien Abdelmadjid TEBBOUNE, attaché aux principes du droit international, prône la résolution des différends par des moyens pacifiques, privilégiant la médiation

et les bons offices pour prévenir les conflits armés en Afrique en général et au Sahel en particulier. Lorsqu'elle est sollicitée en tant que médiatrice, l'Algérie mobilise ses efforts et ses ressources sans hésitation.

En ce qui concerne le développement économique, l'approche de l'Algérie repose sur le partage des fruits du progrès et le désenclavement de la région du Sahel et du Sahara. Cette approche rationnelle se concrétise par la réalisation de projets structurants en cours et le lancement de nouveaux, tels que la liaison aérienne directe assurée par Air Algérie entre Alger et Bamako cinq fois par semaine, avec deux lignes supplémentaires à venir. La compagnie a fait de Bamako un hub pour ses dessertes dans les pays d'Afrique de l'Ouest : La compagnie a établi Bamako comme un centre névralgique pour ses liaisons vers les pays d'Afrique de l'Ouest.

Créer des zones de libre-échange avec les pays du Sahel, dont le Mali : Établir des zones de libre-échange avec les nations du Sahel, y compris le Mali.

Une succursale d'une banque algérienne sera prochainement ouverte à Bamako, à l'instar d'autres capitales de l'Afrique de l'Ouest : Une filiale d'une banque algérienne ouvrira bientôt ses portes à Bamako, tout comme dans d'autres capitales de l'Afrique de l'Ouest.

Achèvement de la route liant Tindouf à la ville de Zouirat en Mauritanie : Finalisation de la route reliant Tindouf à la ville de Zouirat en Mauritanie.

Achèvement des derniers tronçons du projet de rêve, l'autoroute transsaharienne : Finalisation des derniers segments du projet ambitieux, l'autoroute transsaharienne.

Achever la réalisation du projet la Dorsale de la fibre optique transsaharienne, notamment les tronçons situés dans le territoire malien : Finaliser la mise en œuvre du projet de la dorsale de la fibre optique transsaharienne, en particulier les sections situées sur le territoire malien.

Poursuivre l'achèvement du gazoduc allant d'Alger à Lagos : Continuer à finaliser le gazoduc reliant Alger à Lagos.

Accélérer la réalisation du méga projet, le port situé à El Hamdaniya, dans la région algéroise, qui ouvrira les portes aux marchandises étrangères exportées vers les pays du Sahel dans des délais courts et à moindre coût : Accélérer la mise en œuvre du projet majeur, le port d'El Hamdaniya, dans la région d'Alger, qui facilitera l'exportation de marchandises étrangères vers les pays du Sahel de manière rapide et économique.

Travailler sur le raccordement du réseau électrique du nord de l'Algérie à celui couvrant son grand sud, tout en étudiant la possibilité de le raccorder ultérieurement aux réseaux des pays du Sahel : Travailler sur la connexion du réseau électrique du nord de l'Algérie à celui du grand sud, tout en envisageant sa future interconnexion avec les réseaux des pays du Sahel.

Il convient de noter que le rythme de travail sur ces projets d'intérêt global atteint un niveau avancé : Il est important de souligner que le rythme de progression de ces projets d'intérêt mondial est à un stade avancé.

A cet égard, il tient à souligner que l'approche algérienne tient en considération la dimension humaine, puisque le nombre de bourses accordées par l'Algérie au gouvernement malien, au titre de l'année universitaire 2023/2024, est estimé à 825 bourses toutes spécialités confondues, contre 200 bourses durant l'année 2022/2023 : À cet égard, il est souligné que l'approche algérienne prend en compte l'aspect humain, avec un total de 825 bourses de toutes spécialités offertes par l'Algérie au gouvernement malien pour l'année universitaire 2023/2024, comparé à 200 bourses pour 2022/2023.

Avant de terminer ses propos, il a informé ses

compatriotes vivant au Mali que tous les moyens ont été mobilisés au niveau de l'ambassade pour leur permettre d'exercer leur droit électoral, à l'occasion de l'échéance présidentielle, le 7 septembre 2024 : Avant de conclure, il a informé les ressortissants maliens que l'ambassade a déployé tous les moyens nécessaires pour garantir leur droit de vote lors de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024.

Au nom du gouvernement et du peuple malien, l'Ambassadeur Seydou Coulibaly a remercié fraternellement le gouvernement algérien pour leur appui constant envers le Mali et le Sahel, tout en rappelant l'histoire commune de nos deux peuples dans la lutte pour l'indépendance. Enfin, il a souhaité une bonne organisation des élections présidentielles au peuple algérien : Au nom du gouvernement et du peuple malien, l'Ambassadeur Seydou Coulibaly a chaleureusement remercié le gouvernement algérien pour son soutien continu envers le Mali et le Sahel, tout en soulignant l'histoire partagée de nos deux peuples dans la lutte pour l'indépendance. En conclusion, il a exprimé ses vœux pour une bonne organisation des élections présidentielles en Algérie.

Bokoum Abdoul Momini





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Sommet de l'AES : Discours de Son Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat lors du Premier sommet du Collège des Chefs d'Etats de l'AES



Excellence le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat de la République du Niger, Cher Frère,

- Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE Président du Faso, Chef de l'Etat, Cher Frère,
- Mesdames et Messieurs les Ministres du Burkina, du Mali et du Niger,
- Mesdames et Messieurs les Hauts fonctionnaires,
- Mesdames et Messieurs de la Presse,
- Distingués invités,

A l'entame de mon propos, je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude ainsi que ceux de la délégation qui m'accompagne, au Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat de la République du Niger et au Peuple nigérien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée en cette terre hospitalière, en terre AES chaleureuse et si riche de sa diversité qu'est le Niger.

Cette hospitalité est le reflet de la fraternité et de la solidarité qui unissent nos trois Nations.

- Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le 16 septembre 2023, en signant la Charte du Liptako- Gourma, nous avons collectivement pris la décision courageuse de créer l'Alliance des Etats du Sahel, «AES». Dès les premiers jours qui ont suivi cet évènement historique, les résultats ont été visibles sur le terrain.

En effet, notre Alliance a très tôt su traduire en action l'architecture de défense collective et d'assistance mutuelle mise en place pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et contre la criminalité en bande organisée, dans notre espace commun. Je tiens à

insister ici sur la notion « d'espace commun » pour saluer la clairvoyance de mes frères, les Présidents TIANI et TRAORE, qui avaient pris les mesures nécessaires pour autoriser les droits de poursuite sur leurs territoires respectifs afin de traquer, efficacement, les groupes armés terroristes, sans contrainte liée aux frontières nationales.

La dimension sécuritaire, à l'origine de la création de l'AES, est parfaitement prise en charge par nos Forces de Défense et de Sécurité, qui opèrent en totale complémentarité face aux attaques terroristes. Nos forces se projettent désormais en posture offensive pour neutraliser ces groupes sans foi ni loi.

L'engagement et la détermination de nos hommes et femmes au combat, forcent notre fierté, notamment au vu du recul indéniable de l'insécurité dans l'espace AES.

La meilleure illustration de cette avancée sécuritaire est le retour de l'Etat, des administrations et des populations dans des localités longtemps, bien trop longtemps, occupées par les groupes armés terroristes, appuyés par leurs sponsors extérieurs.

Ainsi, aujourd'hui il est évident que la peur a changé de camp, pour preuve, nous assistons régulièrement à des actes de réédition d'élé-

ments terroristes qui déposent les armes devant nos armées nationales.

La mise en place de la Force Conjointe des Etats du Sahel, en mars 2024, est le symbole fort de notre unité d'action et de notre détermination à protéger, ensemble, nos populations et à préserver notre souveraineté.

- Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je parlais, un peu plus tôt, des droits de poursuite qui, le temps des opérations anti-terroristes, abolissent les frontières entre nos trois Etats. Je voudrais profiter de cette occasion pour aborder l'un des autres aspects, essentiels, de notre Alliance commune : celui de la libre circulation des personnes et des biens.

Trop souvent, les populations de nos Etats respectifs ont entendu prôner le principe de cette libre circulation, sans qu'il ne soit une réalité vécue, tant les tracasseries administratives et routières ont dévoyé cette ambition. D'ailleurs, je sais qu'avec mes frères les Présidents TIANI et TRAORE, nous ne dirons bientôt plus « les populations respectives de nos pays » mais plutôt « nos populations AES » car l'AES que nous sommes en train de mettre en place est, d'abord et avant tout, l'AES des Peuples, une AES dans laquelle les burkinabé et les nigériens seront chez eux au Mali et inversement,

sans aucune forme de barrière bureaucratique.

Cette liberté de circulation sera sous-tendue par une accélération des investissements dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires et aériennes et dans celui des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Toute chose qui catalysera l'approfondissement des investissements dans le domaine de la production agricole et dans celui des industries de transformation profitant ainsi de la complémentarité de nos économies.

Pour parvenir à cette réalité, qui est déjà en construction avancée, nos Ministres n'ont ménagé aucun effort.

En effet, ils ont tenu, en moins d'un an, quatre (4) rencontres, sectorielles et élargies, qui ont permis de poser les jalons nécessaires à une Alliance des Etats du Sahel aux compétences renforcées.

Les Ministres chargés de l'Economie et des Finances ont ouvert la voie à la coordination dans le domaine du développement économique, en formulant à Bamako, le 25 novembre 2023, des recommandations pertinentes en vue d'un développement harmonieux de l'espace AES. Elles ont concerné les aspects touchant le renforcement d'un cadre commun



et harmonisé des politiques publiques dans les domaines économique, financier, minéral, éducatif, environnemental et culturel, et la réalisation de projets structurants en commun.

Les Ministres des Affaires étrangères, réunis une première fois à Bamako, les 30 novembre et 1er décembre 2023 ont convenu de la coordination diplomatique et, ont soumis à notre appréciation la recommandation de mettre en place une Confédération réunissant les trois (3) Etats, en attendant la mise en place d'une Fédération regroupant le Burkina, le Mali et le Niger.

De manière proactive, une réunion ministérielle élargie s'est tenue à Ouagadougou le 15 février 2024 pour élaborer les avant-projets de documents relatifs à la Confédération.

Les Ministres des Affaires étrangères, ont ensuite finalisé à Niamey, le 17 mai 2024, les projets de textes portant création, organisation et fonctionnement de l'AES ainsi que les documents préparatoires du présent Sommet.

J'ai tenu à faire ce rappel, Excellences et chers frères, pour adresser nos chaleureuses félicitations à nos Ministres et à leurs équipes techniques, pour le travail abattu en si peu de temps et surtout pour la qualité des docu-

ments qu'ils ont soumis à notre appréciation.

J'ai particulièrement jugé utile de saluer, à travers les projets de textes élaborés, le maintien des valeurs chères à nos cœurs, à savoir les valeurs de fraternité, de solidarité, de complémentarité, mais aussi et surtout, l'importance de placer et de garder les populations au centre de l'action de la Confédération.

Je me réjouis par ailleurs de l'esprit constructif qui a prévalu durant les différents travaux. Cet esprit est justement ce que nous sommes invités à formaliser durant le présent Sommet, afin de répondre à l'attente pressante de nos populations, qui aspirent à vivre ensemble, à vivre en paix, en communion et en harmonie, dans un espace stable et prospère.

- Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce premier Sommet de l'AES est l'occasion de réaffirmer notre solidarité et notre soutien mutuel. Je ne saurais, à cet égard, manquer de réitérer nos remerciements à la République sœur du Niger pour sa solidarité agissante, en décidant de nous livrer d'importantes quantités d'hydrocarbures. Excellence et cher frère Abdourahmane TIANI, en cette période de crise énergétique, votre marque de fraternité, au-delà du symbole, revêt un caractère parti-

culier pour les Maliennes et les Maliens.

Il nous appartient désormais de renforcer ces liens stratégiques entre nos trois (3) Etats pour surmonter ensemble les défis auxquels nous faisons face.

Pour terminer, je voudrais réitérer notre ferme détermination à faire de l'Alliance des Etats du Sahel un modèle de coopération régionale, de solidarité, de développement. Un modèle aussi, d'intégration sous-régionale, conformément aux principes de la Charte du Liptako-Gourma.

Excellences, Mesdames et Messieurs, nous honorons aujourd'hui, à Niamey, notre rendez-vous avec l'histoire pour faire revivre, avec notre Confédération, l'esprit d'unité voulu par les pères fondateurs du panafricanisme, en assumant toute notre part de responsabilité et de leadership dans cette œuvre exaltante et indispensable pour la région du Sahel, voire au-delà.

Vive l'Alliance des Etats du Sahel ! Vive la solidarité entre nos peuples ! Je vous remercie.

Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat lors du Premier sommet du Collège des Chefs d'Etats de l'AES.



Premier sommet des Chefs d'État de l'AES à Niamey : Le Colonel Assimi Goïta assure la première présidence



Le samedi 6 juillet dernier, la capitale nigérienne, Niamey, a été le théâtre du premier sommet historique des Chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel (AES). Réunissant les dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger, cette réunion a été marquée par des décisions d'une importance cruciale pour l'avenir des populations de l'Alliance.

À l'issue de cette rencontre, plusieurs résolutions majeures ont été prises, notamment l'adoption d'un règlement intérieur visant à assurer le bon fonctionnement de cette nouvelle confédération. Le Président Goïta, élu à la tête de l'Alliance, a souligné l'engagement de l'AES à être "celle des peuples", mettant ainsi en avant l'importance de placer les citoyens au cœur des préoccupations de cette nouvelle entité.

Fondée le 16 septembre 2023 à Bamako, la capitale malienne, l'Alliance des États du Sahel (AES) regroupe trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Son objectif principal est de garantir la sécurité et le développement de leurs populations respectives en unissant leurs forces pour lutter contre le terrorisme, les ingérences extérieures et en rompant avec l'héritage colonial.

Lors de ce sommet fondateur à Niamey, les Chefs d'État de l'AES ont souligné le rôle préjudiciable de la CEDEAO dans la fragilisation des liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre les États et les peuples de la région. Ils ont également condamné les sanctions illégales et inhumaines imposées par la CEDEAO, saluant la résilience des populations de l'Alliance qui ont su faire face à ces pressions extérieures.

Par ailleurs, les Chefs d'État ont abordé la question sécuritaire au sein de l'Alliance, déplorant les attaques terroristes perpétrées par des groupes armés dans les trois pays membres. Ils ont exprimé leur solidarité envers les victimes de ces actes odieux et ont salué le professionnalisme et le dévouement des forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, soulignant les succès obtenus grâce à une collaboration renforcée entre les États membres.

Ce premier sommet des Chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel à Niamey marque le début d'une nouvelle ère de coopération et de solidarité entre les pays membres, déterminés à œuvrer ensemble pour assurer la sécurité et le bien-être de leurs populations dans un esprit d'indépendance et de souveraineté retrouvée. Suite à la déclaration citée, il est clair que

Les chefs d'État ont réaffirmé leur engagement commun à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée au sein de l'Alliance. Ils se sont félicités des progrès réalisés grâce à la coopération entre les États membres dans la lutte antiterroriste, notamment avec la création d'une force conjointe dans la région du Sahel.

Ils ont mis en avant l'importance de la coordination diplomatique et de l'unité de voix pour promouvoir leurs intérêts communs. Des décisions ont été prises concernant le développement, mettant en lumière la nécessité de

projets structurants dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau, l'environnement, l'énergie, les mines, le commerce et l'industrie. De plus, la création d'une Banque d'investissement et d'un Fonds de stabilisation a été décidée pour soutenir ces initiatives.

Ce sommet a souligné l'adhésion des peuples à cette nouvelle Alliance et leur engagement à rompre avec la CEDEAO. Le Président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi Goïta, a été élu Président de l'Alliance pour une durée d'un an, conformément aux règles internes

prévoyant une présidence tournante.

Dans son discours, le Président Goïta a mis en avant les actions positives de l'Alliance en matière de sécurité et d'humanitaire, soulignant l'importance de la libre circulation des personnes et des biens au sein de cet espace commun. Il a affirmé que cette Alliance était avant tout celle des peuples, favorisant une cohabitation harmonieuse entre les différents États membres.

■ Karamoko B Keita





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Cérémonie d'hommage à Mouhamadou Touré : "tu resteras à jamais dans nos cœurs"



Notre confrère Mouhamadou a été porté en terre le dimanche dernier. A cette occasion Martin Faye qui a été l'acteur et le témoin de son parcours exceptionnel, lui a rendu un hommage que nous vous livrons ici.

Près de 2 semaines après l'annonce de la disparition brutale de notre collègue, confrère et ami, la consternation reste encore indescriptible.

Consternation à Studio Tamani et à la Maison de la presse, consternation à Bangui où le défunt venait à peine déposer ses bagages pour un poste d'expatrié à Radio Ndeke Luka, projet

de la FH en République centrafricaine. Consternation au siège de la Fondation Hironnelle (nous venons d'entendre du représentant pays, l'hommage rendu au défunt par notre direction générale), consternation dans tous les projets de la FH sur le continent (Studio Yafa à Ouagadougou, Studio Kalangou à Niamey, Hironnelle RDC à Kinshasa, Radio Sifaka à Madagascar. Consternation aussi chez tous les partenaires de Studio Tamani au Mali comme à l'étranger. La plupart d'ailleurs sont avec nous : la Délégation de l'UE, la Coopération danoise à travers le Famoc, le Bureau de coopération suisse, l'ONG Viamo, la Maison de la presse, l'Urtel notre partenaire stratégique, l'ensemble du paysage médiatique malien...

Tous, nous avons versé, et verserons encore pendant longtemps, une grosse larme, à l'évocation de Mouhamadou Touré, de son nom, de sa carrière, de ses immenses qualités, de sa jeunesse, de ce qu'il a été pour chacun de nous.

En témoignent, les nombreux témoignages reçus de partout, de ses collègues, de ses confrères maliens de tous bords, des partenaires de Tamani, du public également, à Bamako comme en région, du Mali comme de l'étranger.

C'est pour moi l'occasion de vous présenter les sincères remerciements de la Fondation Hironnelle et de Studio Tamani. Que de témoignages reçus, tous aussi émouvants et éloquents sur les qualités du défunt ! Messages de compassion, de solidarité, de regrets, d'incrédulité, tant cette disparition nous a secoués tous par sa soudaineté.

Je tiens également, à faire une mention spéciale, pour le formidable réseau de solidarité des confrères maliens et des autorités maliennes. En ma qualité (???) du groupe de suivi pour le rapatriement de la dépouille mortelle et l'organisation de ces obsèques, j'ai bénéficié de multiples appuis pour remplir toutes les formalités et obtenir tous les documents nécessaires. Je mentionne particulièrement les interventions déterminantes du président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, celle de la Dirpa à travers le colonel Mariam Sagara, celle de la direction générale de l'Agence nationale de l'aviation civile, les Pompes funèbres du Mali et tous les confrères chargés de communication dans les départements ministériels des Affaires étrangères et à celui des Transports, sans oublier l'ambassade du Mali à Libreville au Gabon et nos confrères de l'ORTM.

Cher Ouboulé Abalo, représentant-pays de la Fondation Hironnelle en République centrafricaine. Nous t'exprimons notre gratitude et te présentons nos sincères condoléances, même s'il s'agit de condoléances mutuelles. Tu as fait le déplacement et accompagner le transfert. Nous te disons encore notre gratitude, pour, la stupeur de la découverte du corps passée, t'être mobilisé avec l'équipe de Radio Ndeke Luka, pour mettre en branle, malgré l'immense douleur, le dispositif et le parcours devant mener au rapatriement. C'est évident



que Studio Tamani et Radio Ndeke Luka porteront à jamais le deuil de Mouhamadou Touré.

A Bamako et à Bangui en un cours laps de temps, il était bien plus qu'un collègue, mais un leader, un meneur, un encadreur, un chef d'équipe, un ami, un confident et je le souligne, il faisait preuve d'engagement, de disponibilité et travaillait dans la gaité et dans l'enthousiasme.

Je l'ai déjà dit, reprenant un adage africain, quand le crépuscule survient en plein midi, c'est toujours extraordinaire. Les tâches de l'après-midi ne seront plus accomplies. La disparition brutale de Mouhamadou est comparable au lait frais renversé. Avec cette

disparition foudroyante, Studio Tamani, la presse malienne, se trouvent tragiquement amputés d'un de leur plus brillant et valeureux acteur. D'où notre chagrin immense, notre peine abyssale, notre incompréhension.

On ne reverra plus cette silhouette volontaire, on n'entendra plus le timbre ferme de cette voix calme et précise, on ne croquera plus ce regard serein mais si pénétrant.

Mouhamadou, nous te connaissons comme un journaliste, un bon journaliste, apprécié, avec de grandes qualités humaines et aujourd'hui encore tu nous l'as prouvé... Tu as réussi à réunir toutes les personnes qui sont chers à ton cœur et qui te chérissaient également ! Nous

sommes tous présents en ce jour pour te rendre un dernier hommage et te dire à quel point nous regrettons ta disparition.

Nos condoléances les plus attristées à ton épouse Mally et à ton fils Bouya. Nos condoléances à ta maman, ton frère, tes sœurs, ton oncle, tes beaux-parents, toute ta famille. Condoléances mutuelles entre ta famille biologique et ta famille professionnelle, unies dans une même affliction.

Tu n'es plus dans nos vies mais tu resteras à jamais dans nos cœurs. Reposes en paix !

Martin Faye
MALI TRIBUNE

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Kenya : La crise de la dette et le spectre du défaut sur l'Afrique Subsaharienne



Plusieurs pays en développement au bord de la crise de la dette avaient déjoué ces dernières années les pronostics du défaut de paiement auquel ils étaient exposés. Les perspectives d'une certaine résilience semblaient s'éclaircir grâce à leurs accès aux marchés internationaux des capitaux. Mais le ralentissement de l'économie mondiale, la succession de chocs tels que la pandémie de la COVID-19, la guerre russo-ukrainienne, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt ont eu des impacts très prononcés sur nombre d'entre eux, notamment les pays africains au sud du Sahara, les conduisant à contracter d'importants emprunts pour soutenir leur économie. Les risques de tension sur leurs dettes ont refait surface et ce sont même concrétisés, ces trois dernières années, par des déclarations de défaut de paiement de la part de la Zambie, du Ghana et de l'Éthiopie. Depuis quelques mois c'est au tour du Kenya de subir les turbulences de sa dette publique,

exacerbées, il faut le reconnaître, par les objectifs budgétaires requis pour l'obtention d'un prêt du Fonds Monétaire International (FMI). Ce papier expose les facettes de la crise de la dette publique kenyane et élargit l'analyse à l'Afrique Subsaharienne à travers l'évolution inquiétante de la dette de la Côte d'Ivoire bien que ce pays soit encore loin d'un éventuel défaut de paiement.

Causes des manifestations au Kenya

Les manifestations sanglantes que le pays a connues au deuxième trimestre, ayant déjà fait plusieurs morts, trouvent leur origine dans une série de facteurs socio-économiques et politiques. La décision du président William Ruto d'augmenter de manière significative les taxes sur des produits de première nécessité tels que le pain et les serviettes hygiéniques, afin de répondre aux exigences fiscales du FMI, a

été le principal déclencheur. Cette décision a suscité un large mécontentement parmi la population, déjà confrontée à une pauvreté endémique et à un coût de la vie élevé.

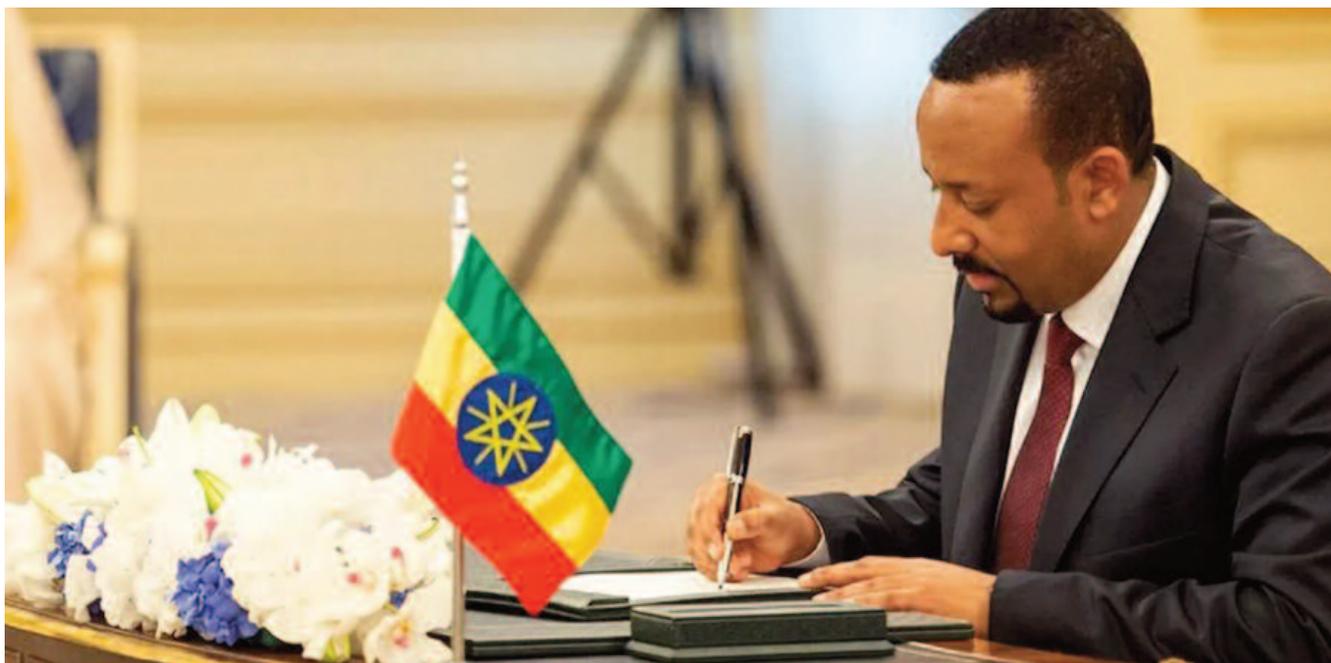
Les manifestants ont exprimé leur opposition à cette politique fiscale qu'ils considéraient comme injuste et inadaptée, compte tenu du taux de pauvreté officiel de 38,6 %. La réaction violente des forces de l'ordre, avec l'utilisation de balles réelles, a exacerbé la situation, entraînant la mort de 39 personnes et des centaines de blessés. Le retrait ultérieur du projet de loi par Ruto n'a pas suffi à apaiser les tensions, les manifestations se poursuivant avec des revendications plus larges contre le gouvernement et les institutions internationales telles que le FMI.

Les difficultés du pays face à la dette

Le Kenya est confronté à une dette publique massive, représentant plus de 70 % de son produit intérieur brut (PIB). Cette situation est le résultat de plusieurs années de mauvaise gestion économique et de dépenses excessives sans retour suffisant sur investissement, notamment dans des projets d'infrastructure financés par des emprunts. Les coûts du service de la dette ont atteint 32 % des revenus annuels du gouvernement, limitant ainsi la capacité de l'État à financer des services publics essentiels et des initiatives de résilience climatique. L'incapacité à honorer une échéance de 2 milliards de dollars sur un Eurobond émis en 2014 a contraint le gouvernement à recourir à des emprunts supplémentaires à des taux élevés pour éviter un défaut de paiement. Cette stratégie a permis de maintenir l'accès aux marchés financiers, mais elle a augmenté le fardeau de la dette, exacerbant la situation économique du pays.

Impacts de la dette sur le plan social

Les conséquences de la dette sur la population kenyane sont sévères. La hausse des



taxes sur des biens de première nécessité a entraîné une augmentation du coût de la vie, aggravant la pauvreté et la précarité pour une grande partie de la population. Les ressources financières étant de plus en plus dirigées vers le remboursement de la dette, les dépenses publiques en matière de services sociaux, de santé et d'éducation ont diminué, affectant négativement le bien-être général des citoyens. La répression violente des manifestations par les forces de l'ordre a également mis en lumière les tensions sociales croissantes et le mécontentement généralisé envers le gouvernement et ses politiques économiques. Le chômage, particulièrement élevé chez les jeunes, a été un facteur déterminant dans la mobilisation des protestations, avec des appels à une action continue contre les mesures gouvernementales perçues comme injustes et oppressives.

Rôle du FMI et de la Banque Mondiale

Le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle central mais controversé dans la gestion économique du Kenya. Les programmes d'ajustement structurel et les conditions strictes imposées par ces institutions pour l'octroi de prêts sont critiqués pour leur impact négatif sur les économies émergentes. Au Kenya, les exigences du FMI en matière de réduction des déficits budgétaires et d'augmentation des recettes fiscales ont conduit à des mesures d'austérité sévères, telles que l'augmentation

des taxes, qui ont provoqué une opposition farouche et des manifestations violentes. Les critiques estiment que ces institutions, tout en fournissant des prêts à des taux relativement bas, imposent des politiques économiques qui ne tiennent pas suffisamment compte des réalités locales et des besoins sociaux. Cette perception alimente un ressentiment contre le FMI et la Banque mondiale, accusés de perpétuer des cycles de pauvreté et de dépendance financière plutôt que de promouvoir un développement économique durable et équitable.

Solutions proposées pour une sortie de crise

Plusieurs solutions ont été proposées pour sortir le Kenya de cette situation difficile. Une meilleure gestion fiscale et une réévaluation des priorités budgétaires sont essentielles. Plutôt que de recourir à des augmentations de taxes sur les biens de première nécessité, le gouvernement pourrait explorer des options alternatives pour augmenter les recettes, telles que l'amélioration de l'efficacité de la collecte des impôts et la lutte contre la corruption.

Il est également suggéré que le Kenya engage des négociations pour une restructuration de sa dette, en particulier avec des créanciers privés et bilatéraux, pour alléger le fardeau du service de la dette et libérer des ressources pour le développement socio-économique. Le

soutien des institutions internationales pourrait être conditionné à des réformes qui favorisent une croissance inclusive et durable, plutôt qu'à des mesures d'austérité strictes.

Enfin, une diversification économique pour réduire la dépendance aux marchés financiers internationaux et aux importations pourrait renforcer la résilience économique du Kenya. Des investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, les technologies et les énergies renouvelables peuvent créer des emplois et stimuler la croissance, tout en améliorant la sécurité alimentaire et énergétique du pays.

Au-delà du Kenya, l'inquiétante question globale de la dette publique en Afrique Subsaharienne. Les cas évoqués du Ghana et du Kenya ne sont pas isolés car d'une manière générale la dette publique dans l'Afrique Subsaharienne a déjà atteint des niveaux inquiétants depuis des décennies. Des études menées par le FMI ont montré qu'en seulement dix ans entre 2013 et 2022, le ratio d'endettement moyen dans cette région a doublé, passant de 30 % du PIB à presque 60 % du PIB. Cette hausse fut accompagnée proportionnellement par celle du coût du remboursement de la dette, déterminé par le ratio paiement d'intérêts/recettes, qui a doublé sur la même période, voire depuis 2010. Des tendances qui laissent naturellement craindre l'imminence d'une crise de la dette dans la région. Prenons le cas de la « locomotive de l'Afrique de l'Ouest » qu'est la

Côte d'Ivoire. La très forte croissance, 7% en moyenne par an depuis 2011, cache en réalité un glissement du pays vers un taux d'endettement de 58% du PIB dont la soutenabilité pose question. Certes, le ratio d'endettement par rapport au PIB recommandé par le FMI et la Banque mondiale se situe entre 60 et 70 %, ce qui laisse à penser que le pays dispose encore d'une marge, mais il suffit de regarder le budget 2023 pour se rendre compte qu'à peine 42 % sont des ressources propres et donc que tout le reste, soit 58%, est financé par de la dette. Certains économistes s'aventurent dans une comparaison de ce taux d'endettement de 58% du PIB à ceux des pays développés qui peuvent dépasser les 100%, comme c'est le cas pour la France depuis 2023. Comparaison n'est pas raison d'autant qu'on met en regard de la cinquième puissance économique du monde un pays en voie de développement. Elle est d'autant insensée qu'en termes d'indice de développement humain la France est classée à la 28ème position contre une très mauvaise 166ème place sur 193 pays à la Côte d'Ivoire.

La vraie question est que les ressources propres de la Côte d'Ivoire ne suffisent pas à couvrir les dépenses courantes de l'État d'où le recours à la dette. Ce qui revient à considérer que la croissance dite forte du pays est à crédit et que les fonctionnaires, par exemple, sont payés à crédit, etc. C'est le propre d'un pays en développement et la traduction d'une dette dite improductive. Seule une croissance régulière à deux chiffres pourrait améliorer cette

situation. Malheureusement, l'exportation du cacao dont le pays est premier producteur mondial ne suffit pas à garantir ce type de croissance.

La dette publique est décriée aujourd'hui à la fois dans les pays développés et en voie de développement dès lors qu'elle atteint un certain niveau qui fait douter de la capacité d'un pays emprunteur à tenir ses engagements de remboursement. Les économistes, se basant sur la notion de soutenabilité en sont venus à distinguer la bonne de la mauvaise dette publique. D'un côté, elle serait bonne lorsqu'elle sert à effectuer des investissements productifs, pour verdir (nouveau mot à la mode) et moderniser l'économie. De l'autre, elle serait mauvaise lorsqu'elle sert à financer les dépenses de fonctionnement de l'État. Cette distinction n'étant toujours pas facile compte tenu de la disparité des situations, nous pensons que la dette est un mauvais choix quand elle devient le seul choix possible. Ce qui est malheureusement le cas de tous les pays en voie de développement qui sont mis d'emblée sous tutelle du duo de bailleurs de fonds que sont le FMI et la Banque mondiale. Le rôle de ces deux institutions est à réévaluer car si leur soutien financier est indispensable, les conditions strictes qu'elles imposent aux pays peuvent exacerber les tensions sociales et économiques au point d'être considérées comme facteurs aggravant de leurs difficultés. C'est ce qui s'est passé au Kenya où les populations ont occulté les problèmes internes de

gouvernance, pourtant à la base de cette situation, pour s'en prendre directement aux deux institutions. Il est donc essentiel que le FMI et la Banque mondiale adoptent une approche plus flexible, tenant compte des réalités locales et des besoins sociaux, afin de promouvoir un développement durable et équitable. Mais cette préconisation sonne comme une répétition d'un avertissement adressé à ces institutions depuis plusieurs décennies, sans succès.

Les vrais défis du Kenya sont connus et consistent à adopter une approche holistique qui combine une gestion fiscale prudente, une restructuration de la dette et une diversification économique, tout en veillant à ce que les politiques économiques répondent aux besoins et aux aspirations de sa population. Le FMI et la Banque mondiale ne semblent pas avoir aidé le pays dans ce sens, car leur soutien n'est pas orienté vers des réformes favorisant une croissance inclusive et durable, d'où la violence des manifestations ainsi que le mécontentement généralisé. Tout comme pour la Zambie, le Ghana et l'Éthiopie, cette crise de la dette kenyane est un avertissement pour les autres pays de la région, soulignant l'urgence de repenser les stratégies de gestion de la dette publique en Afrique subsaharienne.

Cheickna Traoré, Spécialiste bancaire international, expert en finance et en systèmes d'information





Démission refusée : Gabriel Attal maintenu reste Premier ministre

Puite à sa défaite lors des élections législatives anticipées et à son annonce de démission, le président Macron a rejeté la démission du Premier ministre Gabriel Attal. Il a demandé à ce dernier de demeurer en fonction "pour le moment" afin d'assurer la stabilité du pays, notamment en cette période cruciale où la France se prépare à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques.

Réélu dans la 10e circonscription des Hauts-de-Seine, Gabriel Attal avait initialement ex-

primé son intention de démissionner à l'issue du second tour des élections législatives, marqué par la victoire de la gauche et le recul du camp présidentiel. Cependant, il n'exclut pas de poursuivre sa mission "aussi longtemps que nécessaire".

Avec une Assemblée nationale sans majorité claire, le risque de paralysie politique est réel. Le Nouveau Front populaire (NFP) est arrivé en tête des élections avec 182 députés, tandis que le camp présidentiel a obtenu 163 sièges,

en net recul. Le Rassemblement National (RN) et ses alliés détiennent quant à eux 143 sièges.

Emmanuel Macron a précisé qu'il attendrait la structuration de la nouvelle Assemblée nationale avant de prendre les décisions requises. En attendant, Gabriel Attal pourrait rester à la tête du gouvernement tout au long de l'été, veillant à assurer la continuité des affaires publiques malgré un contexte politique instable.

Cette situation inédite soulève des interrogations sur l'avenir de la gouvernance en France et sur la capacité du gouvernement à mener à bien ses actions dans un contexte de division politique. Les prochaines semaines s'annoncent cruciales pour le pays, avec en arrière-plan la question de la stabilité institutionnelle et de la cohésion nationale.

Arouna Sidibé

Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif du Mali : **Habib Sissoko réélu**

Le Comité national olympique et sportif du Mali (CNOSM) a récemment tenu son Assemblée générale quadriennale en 2024, lors de laquelle un nouveau comité exécutif a été élu. Ce nouveau comité est présidé par Habib Sissoko. L'assemblée générale électorale a été présidée par le représentant du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, le Conseiller technique Djibril Dramé.

Parmi les invités de marque à la cérémonie d'ouverture de cette Assemblée générale, en plus des officiels et des responsables des fédérations sportives, figurait l'ex-Première Dame, Kéita Aminata Maïga, une grande ad-

miratrice de l'esprit olympique.

Les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale électorale comprenaient la cérémonie d'ouverture, le contrôle des mandats, l'approbation et l'adoption du bilan (financier et moral) du bureau sortant, ainsi que l'élection d'un nouveau bureau.

À la clôture des travaux, l'ancien bureau dirigé par Habib Sissoko a été reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans par les délégués des fédérations sportives membres du Comité olympique.

Dans son discours de clôture, le Président Habib Sissoko a exprimé sa reconnaissance

envers ceux qui ont renouvelé leur confiance en son équipe. Il s'est engagé à promouvoir le sport et l'olympisme au Mali, en maintenant l'héritage de la charte olympique, en favorisant la coopération entre les structures de gestion sportive nationale, et en soutenant le développement continu des fédérations sportives du pays.

Le Président Sissoko a également souligné l'importance de renforcer l'image du Mali en tant que grande nation sportive, en respectant le droit sportif et en assurant la transparence dans la gestion. Son premier défi sera de garantir une participation honorable du Mali aux prochains Jeux Olympiques de Paris, répondant ainsi aux attentes du public sportif.

Cette Assemblée générale quadriennale 2024 marque le début d'un nouveau mandat pour le Comité national olympique et sportif du Mali, sous la direction de Habib Sissoko, avec des objectifs ambitieux pour le développement du sport et de l'olympisme dans le pays.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre détermination et votre énergie vous permettront de surmonter les défis professionnels du jour avec brio. N'hésitez pas à vous lancer dans de nouveaux projets et à prendre des initiatives audacieuses.

Accordez-vous un moment de détente et de bien-être en pratiquant une activité qui vous passionne ou en vous offrant un soin relaxant.

Cultivez la gratitude pour les petites choses du quotidien, elles sont les pierres angulaires de votre bonheur.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre persévérance et votre sérieux seront récompensés aujourd'hui. Attendez-vous à recevoir des éloges de la part de votre entourage professionnel, voire une promotion ou une augmentation.

Prenez soin de vous en vous octroyant une pause bien méritée, entouré(e) de vos proches ou en vous adonnant à une activité relaxante.

Ouvrez-vous aux opportunités qui se présentent à vous et n'hésitez pas à sortir de votre zone de confort pour grandir et vous épanouir.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre créativité et votre adaptabilité seront vos atouts majeurs aujourd'hui. N'hésitez pas à proposer des idées innovantes et à vous montrer proactif(ve) pour résoudre les problèmes qui se présentent.

Faites le plein d'énergie en pratiquant une activité sportive ou en vous offrant un moment de détente en pleine nature.

Exprimez-vous librement et laissez votre imagination vous guider pour explorer de nouvelles perspectives et enrichir votre vie quotidienne.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez particulièrement efficace et organisé(e) aujourd'hui. Profitez-en pour planifier vos projets et anticiper les éventuelles difficultés pour les surmonter avec succès.

Privilégiez les moments de calme et de sérénité pour vous ressourcer et retrouver votre équilibre émotionnel.

Faites confiance à votre intuition pour vous guider dans vos choix et vos décisions, elle sera votre meilleure alliée.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre leadership et votre dynamisme vous permettront de vous démarquer et d'obtenir la reconnaissance de vos pairs. N'hésitez pas à prendre des décisions courageuses pour mener à bien vos projets.

Entourez-vous de personnes positives et inspirantes pour vous nourrir de leur énergie et partager des moments conviviaux.

Cultivez votre confiance en vous et n'ayez pas peur de briller pour réaliser vos rêves et vos ambitions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre rigueur et votre esprit analytique vous permettront de résoudre efficacement les problèmes qui se présentent. Profitez-en pour mettre en place des solutions pérennes et améliorer votre organisation.

Accordez-vous un moment de détente et de méditation pour vous recentrer et vous reconnecter à vos aspirations profondes.

Apprenez à lâcher prise et à accepter les imperfections, elles sont autant d'opportunités pour grandir et évoluer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre sens de la coopération et votre créativité seront appréciés par vos collègues et supérieurs. Mettez ces qualités à profit pour travailler en équipe et développer des projets innovants.

Trouvez l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle pour préserver votre bien-être et votre épanouissement.

Valorisez vos talents et vos compétences pour vous affirmer et développer votre confiance en vous.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre perspicacité et votre détermination vous aideront à surmonter les obstacles professionnels du jour. Soyez à l'écoute de votre intuition pour prendre les bonnes décisions.

Pratiquez une activité qui vous permet de canaliser votre énergie, comme le sport ou la méditation, pour vous sentir serein(e) et équilibré(e).

Ne craignez pas de plonger au cœur de vos émotions pour mieux les comprendre et les apprivoiser, elles sont une source de force et de résilience.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre enthousiasme et votre esprit d'initiative vous permettront d'atteindre vos objectifs professionnels avec succès. N'hésitez pas à vous lancer dans de nouveaux projets et à saisir les opportunités qui se présentent à vous.

Entourez-vous de personnes positives et stimulantes pour nourrir votre énergie et votre bonne humeur.

Ouvrez-vous à de nouvelles expériences et élargissez vos horizons pour enrichir votre vie et nourrir votre curiosité naturelle.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre pragmatisme et votre sens de l'organisation seront vos meilleurs atouts aujourd'hui. Mettez-les à profit pour gérer efficacement vos tâches et priorités, et pour anticiper les éventuelles difficultés.

Prenez le temps de vous ressourcer et de vous détendre, en vous entourant de personnes qui vous soutiennent et vous comprennent.

Cultivez la patience et la persévérance pour atteindre vos objectifs, tout en apprenant à vous accorder des moments de repos et de récupération.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre inventivité et votre esprit d'équipe vous permettront de vous démarquer professionnellement. Proposez des solutions innovantes et collaborez avec vos collègues pour développer des projets ambitieux.

Accordez-vous des moments de liberté et d'évasion pour vous ressourcer et stimuler votre créativité.

Osez être vous-même et cultivez votre singularité pour vous épanouir et vous affirmer dans tous les domaines de votre vie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre sensibilité et votre créativité seront particulièrement appréciées aujourd'hui. Mettez ces qualités à profit pour proposer des projets originaux et pour résoudre les problèmes avec finesse et diplomatie.

Pratiquez une activité artistique ou spirituelle pour vous épanouir et vous ressourcer.

Écoutez votre cœur et suivez votre intuition pour vous guider dans vos choix et vos décisions, elle sera votre meilleure conseillère.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

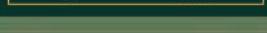
QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres de l'Assemblée nationale
Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Youba Sankaré

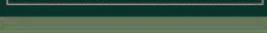


Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Conférence d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

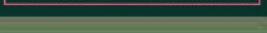


Présentation aux Ambassadeurs Français, Américain, Italien et de l'Union Européenne
Les Ambassadeurs au Mali et au Burkina Faso et une journaliste invitée à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale
Ali Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre



Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Mémoires de Oucho / Choguel
Un tissu de mensonges ?



État de l'avis de l'Assemblée nationale sur la démission de l'ancien ministre de l'Énergie, de l'Électricité et de l'Éclairage Éclairage en Région

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

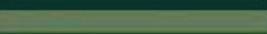


Après la démission de l'ancien ministre de l'Énergie, de l'Électricité et de l'Éclairage Éclairage en Région
Le Gouvernement National en position de force, mais la botte à poudre reste à venir

1597 **Malikilé**



Prémature
Pachétique Choguel!



Visite de l'ambassadeur de l'Union Européenne à Bamako
Le ministre Drog rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Situation sécuritaire au Mali
Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024



Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie
Le Colonel Assani reçoit en audience l'ambassadeur de la République Tchèque

1599 **Malikilé**



Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel
Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23